BAREME D'HONORAIRES

En vigueur à compter du 1er Août 2017

Honoraires de Transaction (charge vendeur)

(Hors immobilier d'entreprise et commerces)

Prix de vente			Honoraires TTC
1€	à	99 000 €	7%*
100 000 €	à	199 999 €	6,50%*
200 000€	à	299 000 €	6%*
300 000 €	à	399 000 €	5,50%*
400 000 €	et+	Forfait	4,50%*

^{*} TVA de 20% incluse, susceptible d'être modifiée en fonction de la réglementation en vigueur

Carte Professionnelle Transaction N° 934

HONORAIRES DE LOCATION et GESTION

* TARIFS T.T.C pour honoraires de gestion non commerciale

Les honoraires sur bail de locations en vides = 12% sur le loyer de la 1ère année + 1% par année supplémentaires de durée de bail, avec un minimum de 76,23€ TTC. sur chaque quittancement mensuel avec un plafonnement conforme à la Loi ALUR pour les locataires. Zone très tendue: 12€/m²; Zone tendue: 10€/m² et pour le reste du territoire 8€/m²

Gérance "Année" = 8,50% H.T sur les loyers encaissés net de charges.

Bareme de frais de gestion sur Locations "saisonnières meublées" - Administration de biens - 19 à 22% applicables sur le prix net propriétaire T.V.A incluse de 13% H.T applicables sur le loyer locations meublées hors saison.

- Frais d'état des lieux pour location "d'hiver" - = Forfait entre 150€ et 250€ T.T.C (à la charge du bailleur)

Frais de rédaction d'état des lieux d'entrée: 3€/m² Estimation de gérance : évaluation des loyers vides et saisonniers

Vacation forfaitaire incluant les frais de route et attestations: 100€ (Cent euros H.T.)

Nota: il y a lieu d'ajouter la T.V.A. à 20% ou celle en vigueur

Carte Professionnelle Gestion N°314 G

Atlantique Rome Gestion

94 Ter Boulevard de la République 17 340 CHATELAILLON-PLAGE

Téléphone: 05 46 56 42 42

Site internet: www.atlantique-rome.fr

EURL au capital de 5 000e

C.P 314G - RCS LR 483184511 - APE 702A

Carte(s) Pro. : T n°934 et G314 délivrées par la préfecture de la Rochelle

Garantie: CIO DE NANTES (44) T. 30 000e et G. 110 000e

L'agence Atlantique Rome ne perçoit aucun fonds.